

# Principes économiques de la futaie irrégulière



© AFI

L'objectif de la gestion est d'obtenir une production soutenue de gros bois tout en préservant le capital producteur.

Les coupes sont relativement fréquentes avec une rotation de 5 à 10 ans. Dans les résineux, le taux de prélèvement est voisin de 30 % tous les 10 ans, ce qui signifie qu'en 33 ans, le volume prélevé est égal au volume initial du capital sur pied (rotation du capital sur pied). Ces échéances sont même plus courtes en termes financiers, puisque les arbres exploités valent plus que les arbres réservés.

Les productions globales en volume d'une futaie régulière et d'une futaie irrégulière continue sont assez comparables. Toutefois la meilleure continuité de la production se trouve en futaie irrégulière, car la futaie régulière comporte des phases de faibles récoltes, notamment au cours des premières décennies pendant lesquelles existe une forte production avant la moitié de la révolution. Mais cette production se situe essentiellement dans les catégories de petits bois, dont la valeur sur pied est faible, voire négative.

De plus, il a été montré que le taux d'accroissement d'un peuplement après une éclaircie assez forte, ne diminuait pas dans la proportion du taux de prélèvement, mais lui restait supérieur. Ce qui signifie qu'avec

un prélèvement de 40 % du capital sur pied la production biologique n'est réduite que de 20 %. Il est donc plus intéressant d'éclaircir que d'effectuer des coupes rases. De plus, si l'éclaircie favorise les meilleurs sujets, la valeur unitaire du volume d'accroissement après coupe sera supérieure à celle existant avant coupe.

Le traitement en futaie irrégulière nécessite des investissements et travaux réguliers, mais ceux-ci ne sont jamais excessifs. D'après une étude réalisée par l'AFI/ENGREF sur 10 ans (1992-2000), pour certaines essences, comme le hêtre pour les feuillus ou le sapin pectiné pour les résineux, ces coûts sont souvent inférieurs à 1 heure/ha/an à l'ensemble de la forêt. La nature de la station influe également, puisque le chêne sur terrain acide reste également à un niveau de réinvestissement faible, mais sur les terrains fertiles, ils sont plutôt situés à 2 heure/ha/an. On peut penser que le douglas se tiendra à mi-chemin entre les deux.

D'après cette étude, les frais fixes correspondent à la part importante de l'ensemble des dépenses. Les niveaux de réinvestissement sont en général inférieurs à 25 % des recettes.

## > Contacts utiles

### Besoin d'un conseil de gestion en futaie irrégulière ?

- Je contacte le délégué Pro Silva le plus proche : <http://prosilva.free.fr>
- Je contacte l'Association Futaie Irrégulière, 24 quai Vauban - 25000 Besançon  
Tél. 03 81 81 40 08 - Fax 03 81 83 21 42

## > Pour en savoir plus

- Brucciamacchie, M., Grandjean, G., Marechal, P. 2000. Gestion des Peuplements Irréguliers – Réseau AFI/ENGREF. 1992-2000.

## Economie des futaies irrégulières de résineux

### Données économiques sur la forêt de Folin

Les revenus de la forêt sont surtout obtenus par la vente des douglas de grosse dimension. Ces prélèvements correspondent toujours à une amélioration du peuplement sur pied et jamais à une coupe rase.

Les dépenses relèvent surtout de frais de gestion liés à la maîtrise des diverses opérations de sylviculture. Les frais directs des travaux d'entretien ou de plantation restent actuellement inférieurs à 10 % du montant total des dépenses.

A noter que le Groupement Forestier de Folin a consenti un effort financier important dans un équipement de chemins forestiers utilisables par les camions pour limiter le traînage des grumes par les engins en forêt, et ainsi réduire les problèmes d'érosion et les dégâts de débardage.



Des bois de qualité en forêt de Folin. © AFI

Une placette de mesure a été installée en novembre 1996 sur 5 ha dans les parcelles 9p et 11p, plantées en 1927 et comportant le Douglas mélangé à l'épicéa et au sapin pectiné.

Le volume sur pied des arbres plantés en 1927, est voisin de 700 m<sup>3</sup>/ha avant la coupe, qui a prélevé 50 m<sup>3</sup>/ha. Des semis de douglas, épicéa, sapin et hêtre apparaissent dans toutes les trouées.

Les travaux ont représenté des coûts très faibles, soit moins de 3 €/ha/an HT sur une période de 5 ans.

### Données économiques sur la forêt de la Réserve Naturelle de l'étang de Cousseau

Des coupes d'éclaircies ont été effectuées à partir de 2004 suivant les modalités de conversion définies dans le cadre du projet en 2002. L'approche consiste en l'identification et l'éclaircie des plantations artificielles de pin maritime de 40 ans, de façon à créer des points d'appui de quelques centaines de mètres carrés où une régénération feuillue pourra s'exprimer.

La démarche étant récente, il n'y a pas encore de recul sur l'approche envisagée, et les premiers enseignements de cette expérience pourront être tirés dans cinq ans, date à laquelle le plan de gestion de la forêt de la Réserve Naturelle de l'étang de Cousseau prévoit de poursuivre l'action, en la modulant en fonction de la dynamique observée sur le terrain.

Les arbres coupés avaient entre 35 et 40 ans. Le lot n°1 comprenait 4428 tiges pour 3093 m<sup>3</sup>, et le lot n°2 comprenait 602 tiges pour 306 m<sup>3</sup>. La coupe a été bénéficiaire.

Cette expérience devrait aider à mettre au point une approche technique qui puisse s'exporter dans d'autres forêts ou boisements du massif des Landes de Gascogne, au premier rang desquelles figure la forêt usagère de La Teste, dont l'historique, le statut actuel et le relief ne se prêtent guère à une sylviculture moderne. Mais une telle approche intéresse également les forêts de dune, publiques et privées, voire même quelques boisements landais dont les propriétaires souhaitent s'affranchir du modèle intensif et coûteux de la sylviculture dite moderne du pin maritime.



Document imprimé sur papier recyclé labellisé FSC.

Ce papier contient au minimum 25% de fibres certifiées selon les critères du FSC et 75% de papier recyclé.

SGS-COC-0621

FSC Trademark © 1996 Forest Stewardship Council A.C.